



## Difference prix internet/facture

Par **Orohena**, le **26/05/2015** à **10:39**

Bonjour,

Je vis actuellement en Suède et mon entreprise a commandé un produit chez notre distributeur qui est en Hollande.

Nous cherchions un produit "X" fabriqué par une entreprise américaine et vendu a la suède via ce distributeur Hollandais. Sur le site Américain, X est vendu 25\$, sur le site du distributeur Hollandais, X est a 20 euros.

Si, sur le site du distributeur, je fais une simulation de commande, avec mon adresse... et que j'arrive a la phase finale de paiement voici le résumé donné :

X (tax. exc.) : 20 euros

Fedex : 125 euros

Total (tax. exc.) : 145 euros

Total Tax : 0 euros

Total (tax. incl.): 145 euros

A la page finale de paiement, on m'annonce donc 145 euros.

Oui mais voila, je passe la commande, via mon entreprise qui a envoyé un mail avec leur système et la facture, je vous la détail :

X : 75 euros

Order charge : 20 euros

Distributor handling : 25 euros

Fedex : 97,50 euros

Totals : 217,50 euros

Ont il le droit de pratiquer un prix totalement différent ?

Notamment pour X qui passe de 20 a 75 euros ?

J'ai posé cette question au distributeur qui me dit que les prix sur internet ne sont qu'indications et sans engagement (sauf que c'est écrit nulle part ou alors caché sur une autre page du site internet en question), et que la différence est due a la conversion US \$ --> euros.

Alors je me demandais si tout ça était normal et légal au niveau droit européen/droit de l'internet ?

Merci d'avance pour vos réponses,

Marie